

# **Réflexion sur l'enseignement en tandem**

## **franco-japonais : formes et étapes de la collaboration**

### **dans un cours de préparation au DAPF (*Futsuken*)**

**BELOUAD Chris**

Université Kwanseï Gakuin, Alliance française d'Osaka

belouad.laboratoire@gmail.com

#### **Note préliminaire :**

Cet article s'appuie sur le contenu d'un atelier animé le vendredi 25 mars 2011 lors des Rencontres Pédagogiques du Kansai, en compagnie de ma collègue Kazuko TAJI (Université Kansai / Alliance française d'Osaka). Nous y avons présenté un cas pratique d'enseignement en tandem, dans le cadre d'un cours de préparation au DAPF (Diplôme d'Aptitude Pratique au Français, aussi appelé *Futsuken*). Dans cet article, je vais essayer de dégager les mécanismes de notre travail en commun, plutôt que de simplement reprendre les cas pratiques présentés en atelier : il s'agit donc plus d'un prolongement de l'atelier que d'un simple compte rendu.

#### **1. Présentation du cours**

Ce cours a d'abord été animé pendant quelques années par un seul enseignant. Le système actuel de tandem a été mis en place en 2009, avec Kazuko TAJI et un enseignant français. Ce nouveau système a permis d'offrir, sur un trimestre (10 cours), une offre de préparation au DAPF à la fois variée et équilibrée : variée, car deux classes de niveaux différents sont simultanément proposées : préparation au niveau 2 et au niveau 1 bis. Équilibrée, car chaque classe a l'occasion de travailler 5 fois avec l'enseignant français et 5 fois avec l'enseignant japonais dans un trimestre. Par ailleurs, l'enseignant français est opérationnel en japonais, afin de pouvoir proposer des exercices de thème aux étudiants.

C'est dans ce contexte que j'ai pris la relève, en 2010, de la partie française du binôme. Cela a été l'occasion de faire le point sur les objectifs et les besoins de la classe, de lancer de nouvelles initiatives et d'expérimenter ensemble de nouvelles activités en classe, en sachant que nous pouvions déjà nous appuyer sur le travail de l'équipe précédente.

### **2. Autour de la classe**

#### **2.1. Profil des étudiants**

Ces classes sont plus hétérogènes que l'on ne pourrait le croire, car elles attirent deux profils d'étudiants bien distincts. Il y a tout d'abord les étudiants souhaitant se présenter à l'examen du DAPF, et à qui ces classes sont à la base destinées. Mais il y a aussi une partie des étudiants qui s'inscrit sans intérêt particulier pour le DAPF. Ces étudiants sont probablement attirés par les caractéristiques suivantes de la classe :

- Un cadre de travail qu'ils considèrent comme rigoureux, et qui peut être en même temps culturellement rassurant (préparation à un examen, souvent déjà expérimentée dans le cursus scolaire « normal »).
- Une référence aux différents niveaux du DAPF, ce qui est propice à une certaine forme d'auto-évaluation : se situer dans la classe, se fixer un objectif virtuel (« Je souhaite obtenir un niveau de français équivalent à celui du DAPF 1 bis »).

Ces deux facteurs peuvent être perçus comme rassurants par cette catégorie d'étudiants allergiques aux classes axées sur le communicatif, qu'ils peuvent parfois percevoir comme de simples « classes de conversation ». Cependant, ces facteurs peuvent aussi constituer une contrainte pour des enseignants cherchant à mettre en place de nouvelles activités.

#### **2.2. Déroulement d'un cours**

Dans le système initialement mis en place en 2009, l'enseignant japonais se concentre souvent sur les explications et les exercices grammaticaux, notamment en s'appuyant sur les annales du DAPF. L'enseignant français travaille quant à lui surtout sur la compréhension orale, en utilisant lui aussi les annales, avec trois types d'exercices : dictée, et deux types d'exercices de compréhension orale. L'enseignant français met aussi à profit ces exercices pour enseigner et faire pratiquer la prise de notes, avec laquelle les étudiants sont souvent moins familiarisés que l'on ne pourrait le croire. Mais il s'agit cependant d'une répartition des tâches assez classique, dans laquelle l'enseignant japonais se concentre sur la grammaire, et l'enseignant français sur la partie communication.

L'enseignant français propose aussi dans sa classe un exercice de thème : première forme de collaboration directe entre les deux enseignants dans ce cours, puisque le choix du sujet de thème ainsi que l'élaboration du corrigé final sont généralement le fruit d'une concertation. Cette première pierre, posée par l'équipe de 2009, nous a ensuite permis de réfléchir à d'autres formes de collaboration dans nos cours en 2010-2011.

### **3. Nouveaux objectifs dans le cadre d'une collaboration accrue**

Pour mieux tirer parti des possibilités offertes par un binôme franco-japonais, nous avons établi une liste de nouveaux objectifs pouvant être atteints avec une collaboration renforcée. Ces objectifs n'entrent pas en conflit direct avec le « socle » du cours, qui consiste à répondre aux besoins des étudiants souhaitant se préparer au DAPF.

## Rencontres Pédagogiques du Kansai 2011

- **1<sup>er</sup> objectif** : Élargir et renouveler le matériel pédagogique. Quelques trimestres de cours ont vite fait d'épuiser la majeure partie des annales existantes, et par ailleurs, beaucoup d'étudiants ont déjà travaillé sur ces annales par eux-mêmes. Il s'agit là d'un objectif qui appelle à tirer parti du potentiel du tandem franco-japonais.
- **2<sup>ème</sup> objectif** : Aller plus loin et permettre aux étudiants de travailler plus globalement leurs compétences en français, en sortant du double déséquilibre qui existe dans cette classe. En effet, la compréhension (orale comme écrite) occupe une place très large par rapport à la production. Ensuite, en compréhension comme en production, toutes catégories de compétences confondues, c'est de toute façon l'écrit qui domine (même lorsque les étudiants produisent, c'est généralement à l'écrit).
- **3<sup>ème</sup> objectif** : Travailler la compétence culturelle des étudiants, c'est-à-dire par exemple les initier à certains faits socioculturels particuliers, aux grandes questions de société en France, puis leur permettre de s'exprimer sur ces sujets sous l'angle de la comparaison entre la France et le Japon. Cet objectif s'inscrit dans celui, plus général, d'élargir le cadre du cours, et cherche pour cela à exploiter la présence d'un binôme qui est non seulement franco-japonais, mais aussi après tout, biculturel. Mais il s'insère aussi dans le cadre d'une préparation « de fond » au DAPF, en proposant aux étudiants des clés pour mieux comprendre le contexte culturel des sujets d'examen, et notamment des exercices de compréhension orale<sup>1</sup>.

### **4. Mise en place de nouvelles activités**

Dans notre atelier du 25 mars 2011, nous avons présenté les nouvelles activités permettant de renforcer les compétences qui étaient les moins travaillées dans l'ancien système : exercices d'expression écrite, présentation orale et débat. Ici, nous ne présenterons pas ces activités en détail, mais nous reviendrons surtout sur le processus de préparation de ces activités, afin de dégager les mécanismes de notre travail en tandem :

- **Échange d'idées** : Évidente première étape, pour faire un bilan des besoins des étudiants et des nouveaux objectifs généraux du cours (compétences à travailler), et pour décider des modalités d'introduction de nouvelles activités. Cette étape nous a par exemple permis de concevoir ensemble une activité de présentation orale/débat. Cette activité a été préparée par un travail sur des documents authentiques (compréhension) dans le cours de l'enseignante japonaise, complétée par des recherches documentaires réalisées par les étudiants, et achevée par une présentation orale (production orale en continu) et un débat (production orale en interaction) dans le cours de l'enseignant français.

---

<sup>1</sup> Compte tenu des niveaux du DAPF, ce sont plutôt les étudiants préparant le niveau 1 bis qui sont concernés par cet objectif culturel. Cependant, nous nous sommes aussi efforcés de le mettre en place pour le niveau 2, chaque fois que cela était possible.

## Rencontres Pédagogiques du Kansai 2011

- **Choix d'un thème culturel commun :** Dans le cadre de notre objectif d'ouvrir une « fenêtre culturelle » dans un cours qui est fondamentalement scolaire, nous avons décidé de proposer à nos étudiants un thème commun, qui constituerait un fil aux différents exercices de préparation à l'examen (dictée, compréhension) et aux nouvelles activités (débat). Pour le trimestre hiver 2011, nous avons choisi la problématique des langues et du plurilinguisme, l'expérience devant être renouvelée au trimestre suivant avec un autre thème. Nous avons, au début, réfléchi à proposer la francophonie comme thème, mais cela nous a semblé trop limité : en effet, la « fenêtre culturelle » n'a pas pour objectif de présenter unilatéralement le fait culturel français ou francophone aux étudiants, mais de leur permettre d'y réagir sous l'angle de la comparaison. Nous avons donc travaillé non seulement sur la francophonie (notamment avec des documents sur le Maghreb, ou encore sur un festival littéraire au Mali), mais aussi sur la problématique plus large du plurilinguisme, avec la question de la pertinence de l'enseignement de l'anglais ou d'une autre deuxième langue au Japon. Enfin, nous avons aussi brièvement abordé l'existence de langues et cultures régionales en France, avec une présentation du poète provençal Frédéric Mistral. Ainsi, les étudiants ont pu découvrir des faits culturels relevant de la France et de la francophonie, mais aussi se baser sur leur propre expérience d'apprenant pour débattre du sens de l'apprentissage d'une langue étrangère dans le Japon contemporain.
- **Échange de ressources :** Étape répondant à l'objectif de renouveler le matériel pédagogique. Nous avons recherché chacun de notre côté des articles de journaux pouvant être adaptés et exploités dans le cadre du cours, et particulièrement du thème culturel choisi pour le trimestre. La collaboration révèle ici un autre de ses intérêts, au-delà des évidents gains de temps et d'efficacité : grâce à la mise en commun des articles, il est possible de construire sur le long terme une base de données regroupant les documents authentiques sélectionnés, adaptés et exploités dans ce cours, classés par niveaux du DAPF, mais aussi en fonction du thème culturel choisi ensemble. Avec la possibilité, sur le long terme, de publier un recueil d'exercices de préparation au DAPF.
- **Harmonisation / Contrôle mutuel :** Un processus qui consiste à s'assurer, par une collaboration constante, que chaque enseignant propose dans ses classes contenus de niveau équivalent, et correspondant bien à l'intitulé du cours commun (DAPF niveau 1 bis ou 2). Cela peut sembler une évidence, mais la disparité de niveau dans un cours en tandem est un des premiers pièges à désamorcer dans ce système d'enseignement, quelle que soit l'institution où ces cours sont donnés (universités etc...). Un exemple précis de ce processus : j'avais sélectionné un article du journal *Le Monde* pour ma classe de niveau 1 bis, article traitant de la francophonie, et s'inscrivant donc dans le thème culturel commun du trimestre. Je souhaitais utiliser cet article pour notre activité de préparation documentaire/présentation orale/débat, mais ma collègue m'a rapidement fait remarquer que cet article était peut-être trop difficile à exploiter : j'ai

## Rencontres Pédagogiques du Kansai 2011

donc cherché un autre article sur le même thème, et tout en « recyclant » l'article proposé sous forme d'exercices dans d'autres parties du cours. Ce processus de contrôle mutuel nous a donc permis de conserver mon idée originale, tout en ajustant le niveau de difficulté des contenus pour tenir compte de l'avis de chaque enseignant.

- **Retour d'expérience :** Une étape qui prendra de l'importance dans les trimestres à venir, et consistera, entre autres, à intégrer le retour d'opinion des étudiants, à échanger informations et opinions entre enseignants pour modifier et améliorer les contenus et les pratiques de notre cours commun. Dans l'idéal, cette étape permettrait de « boucler la boucle », et de former un cercle vertueux dont la prochaine étape serait... un nouvel échange d'idées, soit la première étape mentionnée plus haut.

### 5. Perspectives

Quel bilan pour cette expérience de travail collaboratif ? Comme expliqué ci-dessus, notre travail en commun nous a permis de travailler avec les étudiants de nouvelles compétences, tout en restant dans le cadre initial de la préparation au DAPF. Cette expérience nous a aussi permis de définir un *modus operandi* pour les trimestres à venir. Cette feuille de route est le fruit de nombreuses discussions et expérimentations, ce qui confirme bien que le travail en tandem est, par sa nature même, plus chronophage qu'un cours mené seul. Par ailleurs, les différences dans les cultures d'enseignement mais aussi dans les attentes des enseignants impliqués peuvent susciter des tensions<sup>2</sup>. C'est un aspect moins positif du travail collaboratif, qu'il faut aussi apprendre à gérer. Les inconvénients ne sont donc pas négligeables, mais c'est le potentiel du travail collaboratif que je souhaite au final retenir ici. Dans le cas de notre cours commun, le retour d'opinion des étudiants nous a montré qu'ils appréciaient ce système de tandem non seulement dans le cadre de la préparation à l'examen, mais aussi dans celui des nouvelles activités (débat, etc.). Ainsi, il me semble possible d'envisager non seulement d'appliquer ce *modus operandi* à des cours pour les autres niveaux du DAPF, mais aussi à des cours plus généraux, qui pourraient être proposés par le même binôme.

Le premier intérêt du travail collaboratif est donc qu'il permet, à travers les étapes citées ci-dessus, de proposer un cours plus équilibré, plus complet et surtout répondant mieux, et c'est là l'essentiel, aux besoins des apprenants, en leur offrant plusieurs angles d'apprentissage (binôme franco-japonais) ainsi qu'une « fenêtre culturelle ». Enfin, s'il requiert beaucoup d'investissement sur le court terme, il peut s'avérer être un pari gagnant sur le long terme, avec notamment l'accumulation de matériel pédagogique né du travail en commun, ainsi qu'une expérience transférable à d'autres cours, grâce au *modus operandi* élaboré ensemble.

---

<sup>2</sup> Ces deux inconvénients du travail collaboratif ont notamment été mentionnés dans une table ronde sur le même sujet, lors des Rencontres 2008 : R. HIRASHIMA et al., *Enseigner en tandem 日本人教師と外国人教師の連携授業をどう進めるか*, Rencontres 22, pp.69-72, 2008